

Assemblée Générale de l'EFIC **8 octobre 2025**

La première Assemblée Générale de l'année scolaire 2025–2026 a réuni des parents, le personnel et des représentants de l'Ambassade de France afin de faire le point sur les progrès de l'école, discuter des défis en cours et élire de nouveaux membres du Comité de gestion (CG).

Allocution de S.E. M. Rémi Lambert, Ambassadeur de France

S.E. M. Rémi Lambert, Ambassadeur de France au Sri Lanka et aux Maldives, a ouvert la séance en réaffirmant le soutien fort de l'Ambassade à l'EFIC, à sa Directrice et au Comité de gestion. Il a souligné le rôle clé de l'EFIC dans la promotion de l'enseignement et de la culture français au Sri Lanka, et a salué la croissance remarquable de l'école, passant de 46 élèves en 2023 à plus de 100 cette année.

L'Ambassadeur a rappelé que l'EFIC traverse une période de transition majeure, nécessitant une forte capacité administrative et une collaboration continue entre tous les acteurs. Il a encouragé les parents à soutenir le travail du CG et de l'école, et à tirer parti des élections de représentants, des conseils d'école et des réunions d'assemblée générale. Il a réaffirmé l'engagement de l'Ambassade à aider l'école pour l'enregistrement légal, les questions de sécurité et la communication ouverte au sein de la communauté scolaire.

Allocution d'Olivia Bellemère, Conseillère pour la culture et la coopération, Ambassade de France

Mme Bellemère a indiqué qu'en tant que représentante de l'Ambassade, elle est invitée aux réunions du CG et aux conseils d'école en tant que membre non-votant.

Présentation de Mme Reguina Trezeux, Directrice de l'école

Mme Trezeux a passé en revue les principales réalisations de l'année écoulée :

- Une augmentation de 60 % des effectifs entre 2023 et 2024, et une nouvelle hausse de 17,5 % cette année.

- Construction de deux nouvelles salles de classe et ouverture de nouvelles classes de maternelle et de 6ème.
- Lancement de la Section Internationale Anglaise et mise en place d'un dispositif de soutien pour les élèves non francophones.
- Adoption du projet musical financé par le STAFE, progression vers le label EFE3D et excellents résultats aux examens du DNB et du Baccalauréat.
- Introduction d'un nouveau logo et d'une identité visuelle pour renforcer la notoriété et la visibilité de l'EFIC.

Elle a également souligné la réputation croissante de l'EFIC dans le paysage éducatif de Colombo et l'engagement des équipes pédagogiques et administratives à maintenir un haut niveau d'enseignement bilingue.

Priorités et perspectives financières pour 2025–2026

Les cinq principales priorités de l'école ont été présentées par le CG :

1. Enregistrer l'EFIC en tant qu'entité légale locale avec l'aide d'un cabinet juridique.
2. Renforcer la structure administrative et RH, avec le recrutement d'un Senior Operations & HR Manager et d'un Assistant Comptable, processus accompagné par un chasseur de têtes.
3. Rénover et ouvrir le nouveau campus au 100 Park Road, avec les travaux de la Phase 1 (octobre–janvier) et le transfert des classes CNED et 6ème début 2026. Un cabinet d'architecture (DG5) est contracté pour soutenir ce projet.
4. Mettre en œuvre EDUKA, une nouvelle plateforme de communication et de gestion scolaire.
5. Renforcer la gouvernance financière et maintenir des réserves supérieures à trois mois de dépenses.

Le budget 2025–2026, présenté par le Trésorier par intérim M. Jairo Villamil, prévoit un ajustement de 5 % des frais de scolarité et des coûts opérationnels pour tenir compte de l'inflation, ainsi que des investissements clés dans l'infrastructure et le personnel liés au nouveau campus. Un audit externe indépendant et un nouveau cycle de reporting financier aligné sur l'année scolaire ont également été annoncés. Les projections reflètent une position financière saine, assurant la pérennité de l'EFIC tout en permettant une croissance stratégique. Le budget a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Allocution du Président du Comité de gestion

Avant l'élection des nouveaux membres, le Président du Comité de gestion, M. Chamika Kathri Arachchige, s'est adressé à l'Assemblée.

Il a annoncé que le Comité actuel avait collectivement décidé de démissionner pour laisser place à une nouvelle équipe, marquant une transition responsable plutôt qu'une rupture. Le Comité sortant assurera une passation fluide et le suivi des projets en cours, notamment le nouveau campus et la structuration légale de l'école.

M. Kathri Arachchige a également évoqué la récente lettre anonyme demandant sa démission, en soulignant que le progrès de l'EFIC a toujours été le fruit d'un effort collectif et non d'une action individuelle. Il a réaffirmé l'unité et l'engagement du Comité, notant que l'engagement constructif et la responsabilité sont bien plus précieux que la critique anonyme.

Il a remercié les membres sortants pour leur dévouement et leur bénévolat, et a encouragé de nouveaux parents à s'engager pour poursuivre les avancées de l'école.

Élections

Quatre nouveaux membres ont été élus au Comité de gestion :

- Mme Katie Jacobs
- Mme Shallu Sharma
- M. Shehan Suwandarathna
- M. Sathi Yendrah

Lors de la séance de questions-réponses, les parents ont soulevé des questions concernant :

- L'enregistrement légal de l'école.
- Les processus de recrutement des enseignants et les questions de visa.
- La démission du CG actuel et la nécessité d'une période de transition entre les comités.
- L'utilisation des fonds du projet musical STAFE.
- L'importance d'un soutien constructif au CG et à la direction de l'école durant cette phase de transition. Certains parents se sont portés volontaires pour apporter leur soutien en dehors du CG.

- La nécessité d'améliorer la communication et la confiance entre le CG, l'administration de l'école et les parents.
- La politique de l'école en matière de harcèlement et de sécurité des enfants.

Conclusion

L'Assemblée s'est conclue sur une note positive et collaborative, réaffirmant l'engagement de la communauté à maintenir la croissance de l'EFIC, la qualité de l'enseignement et l'esprit familial, tout en soutenant la transition vers un nouveau Comité de gestion.